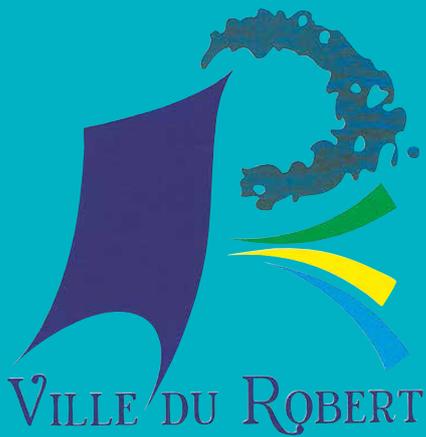


Ville du Robert

Bulletin Municipal

N° 12

Trimestriel - Mai 2017



Retrouvez
le **PROGRAMME**
DES
MANIFESTATIONS
DES VACANCES
2017



Photo : 7let Macdame

**Prévention,
Réglementation,
les services à vos côtés,
les activités...**

La ville prépare les vacances



Les gardes du littoral



Les chantiers de la Ville



Visite de la ministre Hélène Geoffroy



le mot du Maire

2

Bulletin Municipal de la Ville du Robert



Bientôt les vacances !

La période scolaire s'achève et annonce l'arrivée des vacances. Les vacances sont attendues avec impatience par tous et surtout les mères de famille qui sont les seuls travailleurs à ne jamais avoir de vacances. Synonymes de voyage pour certains, de repos absolu ou encore de farniente pour d'autres, la

préparation des vacances demeure une préoccupation pour tous et notamment de nombreux parents qui éprouvent les pires difficultés à offrir à leurs enfants ces moments privilégiés.

Si les vacances demeurent des moments de rencontre, de détente, de pratique d'une activité sportive, culturelle ou de loisirs, celles-ci doivent être également éducatives au travers des thèmes proposés.

C'est cette philosophie qui nous anime au sein de la collectivité municipale et afin de proposer aux jeunes d'agréables et chaleureux moments, nos services, en collaboration avec de nombreuses associations, ont élaboré une nouvelle fois un programme d'activités riche et varié que je vous laisse découvrir à travers les pages de ce bulletin consacré en grande partie aux vacances 2017 sur le territoire de notre commune.

Preuve, s'il en était besoin, que la jeunesse robertine est au cœur de notre projet municipal, qu'elle constitue la priorité de notre action politique. Nous avons la responsabilité de permettre à chaque jeune de pouvoir s'épanouir quelle que soit la situation sociale de ses parents. Tous les acteurs municipaux sont mobilisés et engagés au service de notre jeunesse tout au long de l'année.

Cette volonté politique se traduit dans nos budgets par l'inscription d'un financement important car derrière cette alléchante offre de vacances, il y a les moyens humains et matériels pour nous garantir de la qualité, de l'efficacité, de la compétence mais surtout la sécurité.

Pour la commune, le temps des vacances est idéal pour la réalisation de travaux dans les écoles, sur nos routes, sur nos équipements sportifs et culturels afin de préparer la rentrée de septembre dans de bonnes conditions. Pour beaucoup de nos agents municipaux, les vacances seront à envisager à une autre période, mais ils sont coutumiers de ces concessions qu'impose le service public. Qu'ils en soient remerciés.

Cependant, avec les vacances démarre la période cyclonique, je vous demande de faire preuve de civisme en procédant à l'élagage de vos arbres par vos propres moyens, notamment ceux qui sont situés à proximité des installations électriques publiques.

Nous avons un nouveau président en la personne d'Emmanuel Macron, élu avec une écrasante majorité face à Marine Le Pen. Gageons, qu'il mettra en œuvre, avec son futur gouvernement, des actions visant à améliorer la situation économique et sociale du pays.

A tous, je souhaite de passer de bonnes vacances dans notre ville ou ailleurs.

Profitez-en pleinement !

Alfred Monthieux,
Maire du Robert, Président de CAP NORD

Sommaire

Le mot du maire	2	Programme des manifestations mai-juin-juillet-août	11
Flash Municipal	3	Les activités des vacances	12
L'Arsenal handball vainqueur de la Coupe de Martinique .	5	Quoi de neuf au Robert	14
L'Îlet Madame	6	Visite de la secrétaire d'Etat en charge de la ville	16
Opération Tranquillité Vacances et la période cyclonique ..	7	La médiation sociale en milieu scolaire	17
Focus sur les animateurs de la caisse des écoles	8	Libre expression	18
Focus sur les gardes du littoral	9	Découverte	19
Focus sur les éducateurs sportifs	10	L'animation de la ville en images	20





Flash Municipal

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez quelques décisions votées par le Conseil municipal
du jeudi 28 décembre 2016

Plan de financement du projet d'éclairage du terrain de football de Bois-Neuf

La ville étant désormais propriétaire du terrain, elle souhaite donc éclairer l'aire de jeu pour permettre le déroulement des entraînements le soir notamment de l'équipe de football qui évolue dans le championnat UFOLEP.

La municipalité sollicite l'aide de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DJSCS) selon le plan de financement suivant :

- Subvention DJSCS	80,00 %	27 339,40 € HT
- Participation communale	20,00 %	6 834,85 € HT
Total	100,00 %	34 174,25 € HT

Modification du plan de financement du projet de création d'une piscine en mer à Pointe-Fort

La municipalité du Robert adhère au projet d'implantation de « bassins sportifs flottants en mer » initié par la ligue de natation de Martinique et homologué par la Fédération Française de Natation. Il s'agit pour elle de pérenniser la pratique de cette activité sur le territoire de la commune.

- Subvention CNDS	56,99 %	582 960,00 € HT
- Subvention CTM (ex. CR : 171 680,00 € + ex. CG : 63 760,00 €)	23,01 %	235 440,00 € HT
- Participation de la Ville	20,00 %	204 600,00 € HT
Total	100,00 %	1 023 000,00 € HT

Modification du plan de financement du projet de construction de la tribune, des vestiaires et de l'éclairage du stade d'athlétisme situé au quartier Cité la Croix – 2^{ème} tranche

La ville du Robert a construit un stade d'athlétisme au quartier Cité-la-Croix. Ce stade, à vocation inter-régionale, est incomplet quant à certains équipements. Pour remplir sa vocation inter-régionale, il manque en effet des tribunes, des vestiaires et l'éclairage de la piste. La municipalité souhaite construire une tribune de 700 places, des vestiaires et l'éclairage de la piste pour un coût prévisionnel estimé à 3 566 480,00 € HT. La municipalité sollicite des partenaires conformément au plan de financement suivant :

- Subvention de l'Etat	40,00 %	1 426 592,00 € HT
- Subvention C.N.D.S	40,00 %	1 426 592,00 € HT
- Participation communale	20,00 %	713 296,00 € HT
Total	100,00 %	3 566 480,00 € HT

Une *retraite* bien méritée !

Après quelques années de bons et loyaux services, ces agents municipaux vont profiter d'une retraite bien méritée. Merci à ces dames !

- **M^{me} AUGUSTIN Monique**
Agent au service Education à l'école de Chapelle Villarsou
Nombre d'années au service de la collectivité : 50 ans et 3 mois

- **M^{me} LUDOSKY Lucienne**
Agent de la Police Municipale en tant qu'ASVP
Nombre d'années au service de la collectivité : 46 ans 8 mois

- **M^{me} LAHELY Josiane**
Agent au Service Etat Civil
Nombre d'années au service de la collectivité : 31 ans et 11 mois

- **M^{me} CHATEAU Mirette**
Agent de la caisse des écoles
Nombre d'années au service de la collectivité : 40 ans 09 mois 26 jours

Information conseil municipal

DESORMAIS SUIVEZ EN DIRECT les réunions du conseil municipal en LIVE FACEBOOK sans vous déplacer ! Pour être informé de la date de la tenue des séances, consultez nos supports d'information :

-  www.ville-robert.fr
-  www.facebook.com/villedurobert
-  www.twitter.com/villedurobert
-  Application Ville du Robert
-  Instagram Ville du Robert



Flash Municipal



Studio de répétition de Mansarde



Abris de pêche

Tarification des mises à disposition des biens communaux

La ville poursuit sa démarche visant à déterminer des tarifs pour la mise à disposition de ses locaux et le prêt de ses biens mobiliers (matériels et équipements).

Les Equipements Sportifs Communaux

Type d'utilisateurs	Proposition de tarifs
Associations et organisations à but non lucratif (Partis politiques, syndicats...)	Gratuit (plage horaire) : 8h00 - 22h00 Caution : 1 000,00 €
Associations à but lucratif et autres organismes à but lucratif.	Forfait journalier : 1 000,00 €/jour : 8h00 à 22h00 Caution : 1 000,00 €

Gymnase équipé

Type d'utilisateurs	Proposition de tarifs
Associations de la ville	Gratuit - Caution : 1 000,00 €
Autres (Associations extérieures à la ville et autres organismes)	50 € / heure - Caution : 1 000,00 €

Salle de réunion du Centre Nautique

Type d'utilisateurs	Proposition de tarifs
Associations de la ville	Gratuit - Caution : 200,00 €
Autres (Gendarmerie, Rectorat,...)	15 € / heure - 100 € / journée (8h00-16h00) - Caution : 200 € euros

Salle de réunion des Services Techniques Municipaux

Type d'utilisateurs	Proposition de tarifs
Associations de la ville	Gratuit - Caution : 200,00 €
Autres	15,00 € / heure Forfait journée (entre 8h00 et 16h00) : 100,00 € Caution : 200,00 €

Autres salles communales

Type d'utilisateurs	Proposition de tarifs
Associations de la ville	Gratuit - Caution : 200,00 €
Autres	15,00 € / heure Tarif journée (8h00 - 16h00) : 100,00 € - Caution : 200,00 €

Studio de répétition

Type d'utilisateurs	Proposition de tarifs
Orchestres, chorales, groupes, etc	20,00 € / heure Tarif journée (8h00 - 16h00) : 100,00 € - Caution : 200,00 €

Abris de pêche provisoires

Type d'utilisateurs	Proposition de tarifs
Marins-pêcheurs	20,00 € / abri et /mois hors charges





L' Arsenal handball filles : Vainqueur de la coupe de Martinique 2017

Après 15 ans, les filles de la section handball de l' Arsenal du Robert gagnent la coupe de Martinique 20 à 18 contre l'équipe de USC Citron de Fort de France au Palais des sports du Lamentin le vendredi 07 avril 2017 devant des supporters robertins en liesse

Composition de l'équipe :

Les joueuses : Séphora Jeanne-Louise (gardienne), Elisabeth Six (gardienne), Jessie Telcide, Sandy Bivard (4 buts), Emeline Telle (cap, 1), Marie-Christine Gabrit (3), Steffi Attély, Solenn Boungo (1), Edwina Cerson (4), Leslie Sigère, Sophie Zidée (3), Géraldine Albicy (2), Naucykaa Aline, Geneviève Jean-Gilles (2)

Les entraîneurs : Francky Paschal, Pierrette Monthieux, Jean Telcide

Composition du comité de la section handball :

Président :	Steeve DE LA SALLE
1 ^{er} Vice-présidente :	Pierrette MONTHIEUX
2 ^{ème} Vice-président :	Christophe BARCLAIS
3 ^{ème} Vice-président :	David BARCLAIS
Secrétaire :	Catherine PASCHAL
Secrétaire adjoint :	Miguel ALGER
Trésorière :	Béatrice LIMER
Trésorière adjointe :	Yolaine EGOUY
Assesseurs :	Denis BRENA Claude GOLVET Eric VOYDEVILLE



Remise du trophée et du chèque par le Président de la C.T.M Alfred Marie-Jeanne à l'issue de la belle victoire du vendredi 7 avril 2017 au Hall des Sports du Lamentin



En haut, de gauche à droite : Yolaine Egoou, Jacqueline Merine , Catherine Paschal, Miguel Alger, Nicole Boungo , Yannick Jean Baptiste Bolo
En bas, de gauche à droite : Steeve de la Salle, Xavier Limer, Pierrette Monthieux , Christophe Barclais , Pascal Barclais

Les commissions :

Coordinatrice générale : Nicole BOUNGO
Commission formation, école de Handball et arbitrage : Pierrette MONTHIEUX
Commission organisation de matches : Xavier LIMER
Commission logistique et moyens généraux : Pascal BARCLAIS
Commission médicale : Yannick JEAN-BAPTISTE-BOLO
Commission animations et fêtes : Claude GOLVET
Conseil de discipline : Denis BRENA



La ville prépare les

6

Zoom sur l'îlet Madame

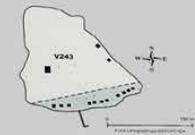
L'îlet Madame

ILET MADAME

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE

N°02-3044 du 22 OCTOBRE 2002

Site inscrit : Arrêté ministériel du 28 juillet 2007



□ Zone aménagée au public ■ Zone naturelle (accessible sur le sentier balisé)

Afin de prévenir la destruction ou l'altération des biotopes par piétinement, arrachage, enlèvements de la végétation ou du substrat, il est interdit en toute période :

- * de prélever ou détruire toute espèce animale ou espèce végétale protégée,
- * de porter atteinte au couvert végétal,
- * d'introduire toute espèce animale ou végétale sous quelle forme que ce soit,
- * de pratiquer la chasse,
- * de procéder à toute coupe d'arbres et prélèvement de végétaux.



Toutes infractions aux dispositions de l'arrêté seront punies des peines prévues par l'article L.415-3 du code de l'environnement (six mois d'emprisonnement et 9000€ d'amende)

SITE INSCRIT

De plus ce territoire bénéficie d'une mesure de protection forte de son paysage : Tout projet d'aménagement doit être soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le territoire de la commune du Robert abrite 10 îlets représentant une superficie de 91 ha, situés dans la baie du Robert. Ces îlets sont issus de la chaîne volcanique sous-marine de Vauclin-Pitault.

En tant qu'écosystèmes insulaires, ils présentent un intérêt patrimonial écologique, paysager, scientifique et historique.

La vulnérabilité de ces milieux naturels liée à la fragilité des sols et aux conditions climatiques, impose de mettre en oeuvre des mesures concertées de protection et de gestion.

L'îlet Madame, est un ensemble massif de coulée andésitique d'une superficie de 2,8 ha. Il s'élève de 30 m au dessus du niveau de la Mer. Il est circonscrit par une longue plage à l'ouest et du nord au sud par des petites falaises. On note la présence du Mûrier du pays, espèce végétale rare à l'échelle de la Martinique.

Différents aménagements ont été réalisés par la commune du Robert pour une fréquentation du public compatible avec le milieu naturel.

Il abrite une avifaune riche, composée en particulier du viréo à moustaches, de la paruline jaune, du colibri huppé, du tyran gris... Cette avifaune est protégée sur l'ensemble de l'îlet où elle trouve les conditions favorables à son repos, son alimentation, sa reproduction...



LE VIRÉO À MOUSTACHES



LE TYRAN GRIS



Un drapeau rouge vif signifie :
« **Interdiction de se baigner** »

Baignade interdite



Un drapeau jaune signifie « **Baignade dangereuse mais surveillée** »

Baignade dangereuse



Un drapeau vert signifie « **Baignade surveillée et absence de danger particulier** »

Baignade surveillée

En l'absence de pavillon en haut du mât, le public se baigne à ses risques et périls. La pratique de la Planche à voile, du Kitesurf, du Stand Up Paddle et du Dériveur est interdite dans la zone de bain surveillée.

La zone de bain est délimitée par des bouées jaunes sphériques. **Au-delà de ces bouées, le bain n'est pas surveillé.**



grandes vacances



OPERATION TRANQUILLITÉ VACANCES

*contre les cambriolages
ayez les bons réflexes !*

Soyez prévoyants !

- Signalez à la Police Municipale du Robert vos dates de vacances ou vos absences prolongées.
A votre demande, elle pourra surveiller votre domicile au cours de ses patrouilles quotidiennes.
Avant votre départ, inscrivez-vous au Poste de Police.
- Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, et à fermer vos volets et votre portail.
- Placez en lieu sûr éloigné des accès, vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture...
Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- En cas d'absence prolongée, votre domicile doit paraître habité.
Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée et d'entretenir votre jardin.
- La Police Municipale est à votre service.
Demandez conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage au 0596 65 11 25

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 17

LES VACANCES C'EST AUSSI LA PERIODE CYCLONIQUE : *que devez-vous faire*

AVANT UN PHENOMENE CYCLONIQUE :

- Vérifier les conduits d'évacuation d'eaux pluviales
- Nettoyer les ravines, élaguer les arbres, curer les gouttières et descentes d'eau
- Prévoir une radio avec piles, des éclairages de secours
- Ramener les descentes d'eau à proximité des ravines ou des évacuations d'eau
- Constituer et stocker une réserve alimentaire et non alimentaire en quantité raisonnable
- Prévoir une réserve d'eau minérale (60 litres) et d'eau de javel
- Stocker les équipements et outils qui pourraient être utilisés après l'ouragan
- Constituer une trousse de premier secours
- Consolider la maison : portes, fenêtres, toiture.

Le Maire Alfred Monthieux demande aux administrés de faire preuve de civisme en procédant à l'élagage de leurs arbres par leurs propres moyens, notamment ceux qui sont situés à proximité des installations électriques publiques.

Pour toutes opérations d'élagage préventifs nécessitant au préalable une intervention des services d'EDF ou d'Orange, les administrés devront informer le Maire pour les dispositions de sécurité à prendre. Contact : Service Sécurité Prévention et Réglementation 0596 71 11 95.



PROCÉDURES DE VIGILANCE *en période cyclonique*

- Vigilance JAUNE** : « Soyez attentifs »
- Vigilance ORANGE** : « Préparez-vous »
- Vigilance ROUGE** : « Protégez-vous »
- Vigilance VIOLETTE** : « Confiniez-vous, ne sortez pas »
- Vigilance GRISE** : « Restez prudent »
- Vigilance VERTE** : « Plus de dangers significatifs ou dangers séloignant »

LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE *au Robert*

- BAIE COCO **E** Excellente qualité
- ÎLET MADAME **E** Excellente qualité

Source : Agnce Régionale de Santé





La créativité des animateurs



Visite pédagogique à l'Habitation Clément au François



Sortie d'un centre de loisirs à la plage de la Brèche à Tartane

Focus sur les animateurs de la caisse des écoles

Dans le cadre de ses missions, la Caisse des Ecoles est chargée de l'organisation sur le territoire de la commune, des activités de loisirs sur les temps périscolaire et extrascolaire.

1. Le temps « périscolaire » :

- L'accueil du matin de 6h30 à 7h50 ;
- Le temps de la restauration à l'école de 11h30 à 13h30
- L'accueil du soir de 16h à 18h,
- Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) : le jeudi de 13h30 à 16h

2. Le temps « extrascolaire » : le mercredi, et pendant les vacances scolaires.

Ces accueils sont agréés par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), et la Protection Maternelle Infantile. Ils ont une vocation sociale mais aussi éducative.

Trait d'union entre l'école et la famille, ces accueils sont destinés à l'éveil, l'épanouissement des enfants par le biais d'activités ludiques, développant ainsi la curiosité, la créativité et l'inventivité, à favoriser leur autonomie ainsi que l'apprentissage du respect des règles de la vie collective, des personnes et des biens, et de l'hygiène.

Ainsi, dans le cadre du projet Educatif de la Caisse des Ecoles, l'animation a pour objectif :

- La découverte d'activités nouvelles et créatrices
- L'accès à la culture notamment par l'acquisition d'une pratique musicale, artistique,
- Susciter l'imaginaire à travers le théâtre, la lecture, la création de spectacles,
- Favoriser l'expression, le langage

- Favoriser l'activité physique, le développement et la maîtrise de ses capacités motrices et la découverte du corps,
- L'éducation à l'environnement et au développement durable
- L'accès à l'autonomie et la prise de responsabilités
- Le respect des individus et la cohésion, le vivre ensemble
- La cohérence avec le projet d'école

Le Pôle Animation de la Caisse des Ecoles :

Les 13 Equipes d'Animation veillent à la sécurité des enfants. Le pôle propose des activités diversifiées prenant en compte l'âge de l'enfant en respectant le libre choix de ses activités pendant les différents temps.

Ce métier difficile fait appel à des compétences, ne s'improvise pas mais nécessite de la préparation. Les élèves des écoles maternelles et élémentaires sont accueillis dans leurs établissements respectifs par une équipe d'animateurs titulaires des diplômes reconnus par la DRJSCS (*BAFA, BAFD, BEATEP, CQP et autres diplômes d'animation).

Ainsi, l'équipe d'animation doit être obligatoirement composée

d'un minimum de 50 % d'animateurs diplômés du BAFA (ou possédant un diplôme équivalent), 30% de stagiaires et d'un maximum de 20 % d'animateurs sans formation.

A cet égard, la Caisse des Ecoles met en place régulièrement et en étroite collaboration avec la Direction des Ressources Humaines des sessions de formation à destination des agents d'animation.

Par ailleurs, la Caisse des Ecoles est soumise au strict respect des taux d'encadrement suivant :

- Un animateur pour 14 enfants dans les écoles maternelles (enfants de moins de six ans) renforcé par l'équipe d'Agents Territoriaux Spécialisés en Ecole Maternelle (ATSEM) du Service Education de la Ville.
- Un animateur pour 18 enfants dans les écoles élémentaires et primaires (enfants de plus de six ans).

La ville du Robert met du personnel à disposition de la Caisse des Ecoles afin de réaliser ses missions.

L'animateur :

L'agent doit ainsi réaliser les missions suivantes :

- Accueillir les enfants et les familles
- Encadrer par l'animation un groupe d'enfants
- Assurer le développement physique, psychologique et affectif de l'enfant
- Animer, construire et maintenir la dynamique de groupe
- Planifier, organiser et évaluer les projets d'activités socio-éducatives rassemblant des publics différents (enfants et ados) autour de séjours, manifestations culturelles et sportives.
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités
- Assurer l'organisation pratique, matérielle de la prestation
- Maîtriser les méthodes et les outils pédagogiques d'animation

Sa journée s'organise autour d'une alternance de temps de travail et de repos sur une amplitude horaire importante.

* BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur - BAFD : Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

BEATEP : Brevet d'État français d'Animateur Technicien de l'Education Populaire - CQP : Certificat de Qualification Professionnelle



Focus sur *les gardes du littoral*

En vous rendant sur les îlets protégés du Robert (îlet Petit Vincent, îlet Petite Martinique, îlet Chancel, îlet La Grotte, îlet Madame, îlet Boisseau et îlet Lougarou), vous rencontrerez les gardes du littoral : Xavier Limer, Wilfrid Belhumeur et Steeve Suez-Panama en charge de l'accueil du public, de l'entretien et de la surveillance des lieux. Ces agents commissionnés, assermentés au titre de gardes du littoral, organisent les visites, commentent les découvertes des sites et assurent le suivi scientifique des espèces qui y résident. Ils ont une parfaite connaissance de la faune et de la flore des îlets.

Un métier

Les gardes du littoral privilégient le recours au travail manuel pour l'entretien des espaces naturels, méthode plus respectueuse de la faune, de la flore, de la diversité biologique, que les moyens mécaniques traditionnels. Pour assurer la protection des rivages, ils s'appuient sur leur savoir-faire, l'esprit d'initiative, et la passion du terrain qui les animent. Ils disposent d'un bateau équipé pour les interventions de jour et de nuit sur les dunes, les estuaires, les pointes rocheuses, les marais ou les forêts arrière-dunaires.

Les missions des gardes du littoral

• Assurer la bonne tenue des sites :

- récupération des déchets laissés par certains visiteurs et la mer
- entretien des kiosques à l'îlet Madame
- élagage des sites

• Suivi scientifique :

- capture des iguanes communs sur le territoire de la ville du Robert afin de préserver l'iguane *Délicatissima*, espèce protégée endémique des petites Antilles dont la plus grosse colonie de la Martinique se situe sur l'îlet Chancel
- récupération des échouages de cétacés morts
- recensement des oiseaux en collaboration avec l'association CARUGE via des techniques sonores ou visuelles. Il est à noter qu'une des plus grosses migrations de STERNES DE DOUGALL (espèce très rare d'oiseau marin) se reproduit sur l'îlet Boisseau
- dératisation des îlets Madame, Boisseau, Petit Piton et La Grotte pour des raisons sanitaires et permettre aux oiseaux de se reproduire
- suivi des espèces de tortues présentes dans la baie du Robert et sur l'îlet Lougarou en collaboration avec le réseau Tortue Marine

• Gestion des sites :

- élaboration de propositions d'aménagement pour l'amélioration de l'accueil des visiteurs et des infrastructures

• Volet éducatif :

- visite pédagogique avec les écoles : la mangrove, les oiseaux, les îlets, les ruines de l'îlet Chancel...

• Mission de sécurité

- veille au bon respect de la réglementation qui régit les sites (les arrêtés de protection de biotopes et arrêtés municipaux)
- collabore avec la police municipale, les affaires maritimes, la gendarmerie, les pompiers, le CROSAG ...

La brigade du littoral du Robert est la première brigade créée en Martinique par le maire Alfred Monthieux pour la protection des îlets et du littoral de la ville du Robert en 2000.

Comment joindre les gardes du littoral : 0696 26 83 78



Xavier LIMER, Wilfrid BELHUMEUR, Steeve SUEZ-PANAMA



Capture d'iguane non protégé sur le territoire



Protection des espèces marines sur l'îlet Lougarou



Nettoyage des îlets en lieu et place des malpropres

Focus sur

les éducateurs sportifs

Raison d'être :

La mise en œuvre de la **politique sportive municipale**

Missions :

3 missions principales

1. Démocratiser, diversifier et décentraliser les Activités Physiques et Sportives (APS) sur le territoire du Robert
2. Assister techniquement les associations de la ville pour le développement des APS
3. Promouvoir l'offre sportive sur la ville.

Plan d'actions :

Intervention d'éducateurs sportifs pour l'initiation et la découverte d'APS dans les écoles primaires.

Les éducateurs interviennent dans les 13 écoles maternelles, primaires ou élémentaires du Robert. Les disciplines proposées sont : la gym, la natation, les jeux d'opposition, l'athlétisme, le VTT, le tennis, le hand, le foot, le rugby, le basket et la voile.

Encadrement d'activités physiques et sportives auprès des seniors en collaboration avec le CCAS.

120 seniors répartis en 5 groupes bénéficient de cette action. Il faut noter qu'en plus la piscine municipale propose de l'aquagym à ce même public

Animation d'APS dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires.

Les éducateurs se déplacent dans les écoles et proposent des activités sportives possibles au vu des équipements dans et aux alentours de l'école.

Assistance technique d'éducateurs auprès d'associations de la ville.

Des associations de la ville bénéficient du concours d'éducateurs du service pour l'encadrement de sections avec une préférence pour les sections de jeunes.

Gestion et animation de l'Ecole Municipale de Gymnastique.

Encadrée par Larbi BENZEGHIBA et Johan WELTER, elle accueille 320 enfants de 18 mois au moins.

Animation d'un groupe d'adultes en Gym Volontaire.

Actuellement dispensés à l'école élémentaire de moulin à vent les cours sont animés par Pierrette RACHEL les mardis et jeudis de 18h00 à 19h30.

Aide aux associations dans le cadre de l'organisation de manifestations ou d'actions.

A la demande des associations, nous pouvons aider à différentes étapes d'une action, montage de dossiers, conseils, assistance technique lors de la mise en œuvre etc.

Organisation de manifestations ou d'actions de promotion des APS

Raid du Lougarou, Dynamique, fête de la Gym, mois du sport, ... ont pour ambition de promouvoir les APS, les faire connaître et augmenter le nombre de pratiquants.



debouts : Manuel LAGIN, Jean-Phillipe RIGOBERT, Esther RESOUF, Yann PADOLUS, RACHEL Pierrette, Joahn WELTHER, Fred MAREM, accroupis : Corinne GIBON, Marie-Claire GLANNY, Richard GUSTAN



activité avec les seniors



activité avec les enfants



activité avec les adultes

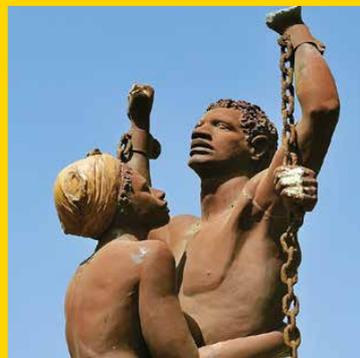


grandes vacances

Programme des prochaines manifestations

MAI 2017

- mercredi 17 : **CONFERENCE-DEBAT** sur le thème de « La Créolisation »
avec Gerry Létang 19h00 à l'OMCLR
- vendredi 19 : **MOIS DU SPORT** – 19h00 sur la place du 22 Mai
- dimanche 21 : **COMMEMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE** – 16h30
- dimanche 21 : **VEILLEE CULTURELLE** –
21h au siège de la Solidarité à Lestrade
- vendredi 26 : **MOIS DU SPORT** – 19h00 sur la place du 22 Mai
- samedi 27 : **CHALLENGE FEWOSS GIRLS**
Départ 14h00 devant le collège Paul Symphor
- mardi 23 : **CROSS DU COLLEGE PAUL SYMPHOR**



JUIN 2017

- dimanche 04 : **COURSES DE YOLES** – 10h00 Front de mer
- samedi 10 : **2^{ème} EDITION DU GRAND PRIX FEWOSS**
- dimanche 11 : **CHALLENGE FEWOSS GIRLS**
Départ 14h00 devant le collège Paul Symphor
- mercredi 21 : **MATINEE SPORTIVE** de la caisse des écoles
- dimanche 25 : **COURSES DE YOLES** – 10h00 Front de mer
- dimanche 25 : **LA FEWOSIENNE**



JUILLET 2017

- samedi 08 et dimanche 09 :
TOURNOI MULTI-SPORTS – 14h00 sur place du 22 mai
- samedi 08 : **ARRIVEE DE LA 1^{ère} ETAPE DU TOUR CYCLISTE DE MARTINIQUE**



AOÛT 2017

- jeudi 03 : **ARRIVEE DE LA 4^{ème} ETAPE DU TOUR DES YOLES DE MARTINIQUE** – Vauclin / Robert
- du mardi 08 au mardi 15 : **MEGAMIX**
- dimanche 20 : **TRIATHLON**
- dimanche 27 : **FETE PATRONALE DU ROBERT**



La ville prépare les

Les activités des vacances

Dynamique du 10 au 28 juillet 2017

Inscriptions à partir du 28 juin 2017

Direction des sports / Route du Port - Pontaléry (Robert)

Lundi, jeudi : 8h-13h / 15h-16h30

Mardi, Mercredi, Vendredi : 08h-13h

Fiche d'inscription téléchargeable sur www.ville-robert.fr

Pièces à fournir

- 1 certificat médical de moins d'un an
- 1 attestation d'assurance extrascolaire de moins d'un an
- 1 photo

Tarifs

30 € - 3 activités sportives ou 3 activités de loisirs (1 activité/semaine)

50 € - 3 activités sportives + 3 activités de loisirs (2 activités/semaine)

Les activités sportives :

ACT. NAUTIQUES : Pointe Fort

ATHLETISME : Cité La Croix

BASKETBALL : Collège Robert 3

FITNESS : Gymnase

FOOTBALL : Four à Chaux

GYMNASTIQUE : Gymnase

HANDBALL : Hall Mansarde

TENNIS DETABLE : Collège Robert 3

JUDO : Gymnase

KARATE : Pontaléry

NATATION : Pontaléry

RUGBY : Four à Chaux

TENNIS : Four à Chaux

TWIRLING BATON : Ex. L. Laroche

TAEKWONDO : Cité La Croix

VOLLEYBALL : Stade G. Spitz

VTT : Derrière Bourg

Les activités loisirs :

SCRABBLE

CHANT / SLAM

DANSE TRADITIONNELLE

PERCUSSION

JEUX DE SOCIÉTÉ

PEINTURE SUR TISSU

BELE

POTERIE

SALSA

VANNERIE

ORIGAMI

HIP HOP

ECHecs

ARTS PLASTIQUES

FABRICATION DE BIJOUX

MODERNE JAZZ

INTERNET

Les activités de loisirs ont lieu à l'école primaire de Mansarde

Tournoi multi-sports

Le Conseil Local des Jeunes du Robert organise pour les 11 / 16 ans un tournoi multi-sports les 08 et 09 juillet 2017 sur la place du 22 Mai (front de mer) de 14h00 à 19h00.

• Disciplines et modalités :

- Foot et Basket
- Equipes de 8 joueurs
- Tarif : 16€ / équipe

• Inscrivez-vous avant le 06 juillet à la direction des sports de la ville du Robert

lundi au vendredi, de 7h30 à 13h30

lundi et jeudi, de 14h30 à 17h30

INFOS : Direction des sports de la ville du Robert 0596 65 35 82



Megamix

MÉGAMIX 2017 du 08 au 15 août : An Sel Lespri, An Bon Lespri, Lespri Fèwplé

Inscrivez-vous dès maintenant aux compétitions de foot, hand et basket qui se dérouleront sur la place du 22 Mai (front de mer)

Équipes mixtes :

- Hand, Foot : 6 joueurs, 2 remplaçants
- Basket : 5 joueurs, 3 remplaçants

Tarif : 30€ par équipe

INFOS et INSCRIPTIONS : Direction des sports, de la jeunesse et de la vie associative du Robert 0596 65 35 82 et 0696 01 99 98.

grandes vacances

Les activités des vacances



Centre de loisirs pour les moins de 6 ans



Centre de loisirs pour les enfants de 6 à 11 ans



Centre de loisirs pour les ados

Calendrier des centres de loisirs de la caisse des écoles de juillet et août 2017

Dates	Lieux	Tranches d'âge
JUILLET Du 10 Juillet au 31 Juillet 2017	Ecole Maternelle Simone Branglidor (Vert-Pré)	de -6 ans
	Ecole Maternelle Mansarde	
	Ecole Edgard Labourg (Four à Chaux)	
	Ecole Primaire de Moulin à Vent	de 6 à 11 ans
	Ecole Occuline Amazan (Vert-Pré)	de 6 à 15 ans
JUILLET - AOÛT Du 10 Juillet au 11 août 2017	Ecole Maternelle Cité La Croix	de -6 ans
	Ecole Pointe Lynch	de 6 à 15 ans

Pour les enfants déjà inscrits aux activités du mercredi, les parents devront seulement compléter la fiche d'inscription et procéder aux paiements.

Pour les enfants non-inscrits aux activités du Mercredi, les pièces à fournir sont :

- 1 photo
- Certificat Médical (de non contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives)
- Certificat Médical pour les enfants de 6 ans et plus.
- Photocopie du dossier PAI (Allergies, Asthmes, etc...)
- Photocopie page de vaccinations ou un certificat de vaccinations
- Copie attestation de paiement CAF quotient octobre 2016
- La fiche d'inscription complétée
- Le règlement signé.

Inscription du 23 mai au 16 juin 2017 de 7h30 à 12h à la caisse des écoles du Robert

Quotient Familial du mois d'octobre 2015 (QF)		Participation des familles	
		½ Journée (7h00-13h00)	Journée (7h00-17h00)
QF1	0 à 500	1.00 €	1.00 €
QF2	501 à 750	6.00 €	6.00 €
Hors Quotient Familial		12.00 €	19.00 €

Maternelle Cité la Croix <i>Vacances en Pagaille</i>	- Des journées autour du jeu - Sortie en forêt, découverte d'une rivière, visite d'une ferme, randonnée, équitation, journée plage, séance de cinéma - Atelier culinaire
Maternelle Mansarde <i>Moun la Karayib bô kay nou</i>	- Découverte de l'environnement - Découvrir la culture de chaque île à travers des photos, des documents, des chants, des puzzles, des jeux... - Ateliers culinaires, activités linguistiques, dégustation de fruits
Edgard Labourg <i>Les Globes Trotters</i>	- Découverte de la Martinique - Visites : zoo du carbet, Palmeraie de Reynoird, Domaine de l'Emeraude, - Bains de mer, bains de piscine, cinéma, atelier culinaire. - Forum de discussion, jeux, Chasse au trésor, journée sportive, mini bootcamp
Pointe Lynch <i>Piti mwen yé dékouvè mwen</i>	- Développer les connaissances sur le patrimoine historique et culturel de la Martinique - Sorties pédagogiques, ateliers sociaux culturels. Réalisation d'outils de pêche, d'objets traditionnels, de jeux d'antan, sorties éducatives et ludiques, journées thématiques - Activités nautiques, randonnées, ateliers culinaires...
Occuline Amazan <i>Artizana, ekspò é kilti</i>	- Développer les sens artistiques et culturels de l'enfant - Danses traditionnelles, chants créoles, sketches, ateliers percussion, comédies musicales - Fabrication de yoles, tambour, bijoux, objets en bakoua, calebasse, vannerie, couture...
Moulin à vent école élémentaire	- Développer l'autonomie de l'enfant - Sensibiliser au mieux-vivre ensemble et à l'esprit de partage via des ateliers culinaires, des jeux collectifs, des sorties et visites...
Maternelle Simone Branglidor <i>Ti manmay an foli adan Land' Art</i>	- Découvrir la biodiversité de la faune et la flore. - randonnées, balade en poney, bains de mer et de piscine, création de bijoux, cinéma...



Quoi de neuf



Réfection de la route de Bois Neuf



14

Bulletin Municipal de la Ville du Robert

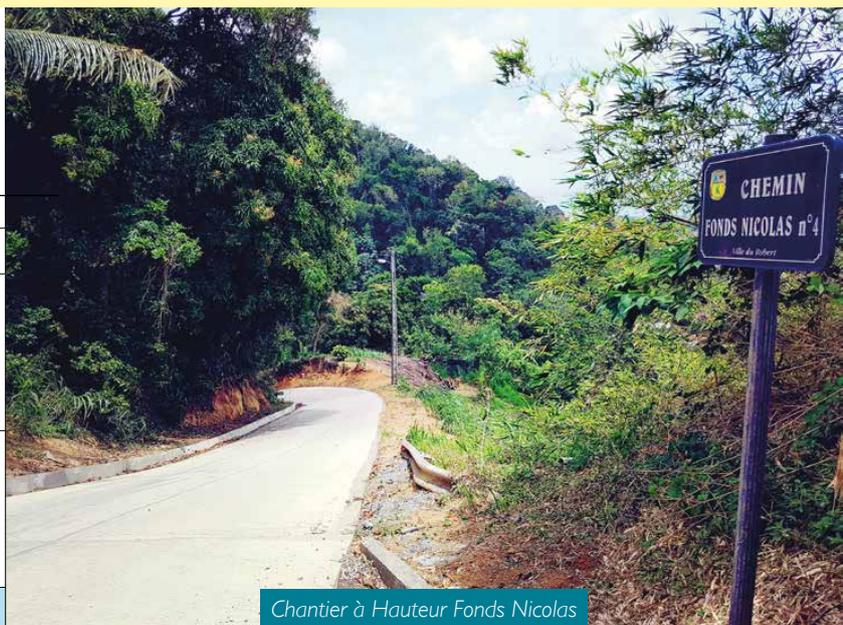


Travaux de remise à neuf de la voie communale de Bois-Neuf :

Lots	Titulaire(s)	Montant
Lot n° 1 : Canalisation des eaux pluviales	GFL TRAVAUX PUBLICS	235 677, 00 €
Lot n° 2 : Réfection d'une portion de route	DOMVRD MARTINIQUE	383 687, 00 €
		619 364, 00 €

Travaux de remise à neuf de la voie communale de Hauteur Fonds-Nicolas :

Lots	Titulaire(s)	Montant
Lot n° 1 : Canalisation des eaux pluviales	CENTRALE CARIBEENNE DE TRAVAUX PUBLICS MARTINIQUE SARL (CCTPM)	88 609, 17 €
Lot n° 2 : Réfection d'une portion de route	CENTRALE CARIBEENNE DE TRAVAUX PUBLICS MARTINIQUE SARL (CCTPM)	129 545, 32 €
		218 154, 49 €



Chantier à Hauteur Fonds Nicolas



Aménagement d'aires de jeux « Street Workout » place des cités unies, place du 22 Mai, Moulin à Vent, Pointe Lynch, Lotissement Les Ananas

- Subvention de la C.A.F	113 578,50 € HT
- Participation de la Ville	30 720,97 € HT
Total	144 299,47 € HT

Inauguration de l'Aire de jeux Street Workout de la place du 22 Mai, (cet aménagement est prévu sur la place des Cités Unies, à Moulin à Vent, à Pointe Lynch et au Lotissement Les Ananas au Vert-Pré)

au Robert ?



Exercice Richter

La Ville du ROBERT a participé à l'exercice RICHTER le mardi 21 mars 2017, les objectifs étaient les suivants : • Tester la diffusion de l'alerte tsunami à la population située en zone littorale • Tester les itinéraires d'évacuation vers les zones refuges (uniquement 5 écoles concernées et le Collège Robert 3 de Pontaléry) • Activer le Poste de Commandement Communal (PCC) et remonter régulièrement des points de situation à votre Poste de Commandement Opérationnel (PCO). La participation à cet exercice a été l'occasion de mettre à l'épreuve notre organisation communale face à un événement d'une telle ampleur qui pourrait avoir pour conséquences de nombreuses victimes, de nombreux bâtiments endommagés et une forte demande d'hébergement et de prise en charge des personnes sinistrées.



Remise des clés de deux logements à Pointe Royale dans le cadre de la résorption de l'habitat insalubre

Remise des clés de deux logements évolutifs sociaux à Pointe Royale dans le cadre de la résorption de l'habitat insalubre

En présence de Monsieur Le Maire Alfred Monthieux et des représentantes de l'état Mesdames JOLBIT Michelle et Ghislaine sont les heureuses attributaires d'un F2 et d'un F3 à Pointe Royale dans le cadre de la résorption de l'habitat insalubre dans les quartiers Usine et Reynoard. Le Maire a interpellé les services de l'état afin que les dossiers soient traités dans des délais les plus courts et que d'autres familles soient relogées dans les très prochaines années.



Travaux de peinture de l'église Sainte Rose de Lima



Inauguration de l'école primaire de Moulin à Vent



Marche au cœur de Cité La Croix

Visite de M^{me} Hélène GEOFFROY, secrétaire d'Etat en charge de la ville



Lancement du Conseil Local de sécurité et de Prévention de la Délinquance

La ville du Robert a accueilli le jeudi 12 Janvier 2017 la secrétaire d'Etat en charge de la ville, madame Hélène GEOFFROY. La ville du Robert est inscrite en politique de la ville depuis le 30 juin 2015 pour les quartiers de Cité La Croix, Pointe Lynch, Trou Terre et Gaschette. Cette visite sur 3 sites a permis à la secrétaire d'Etat de constater l'avancée des projets de la politique de la ville.

Inauguration de l'école de Moulin à Vent

La ministre a débuté sa visite à l'école Primaire de Moulin à Vent. L'établissement a ouvert ses portes en avril 2016. Le maire Alfred MONTHIEUX a procédé à l'inauguration de l'école en présence de la secrétaire d'Etat. Les enfants de l'école l'ont accueillie sous le chant « on écrit sur les murs ». Lors de son discours d'inauguration Monsieur le Maire a souligné le manque d'équipement notamment d'ordinateurs pour renforcer l'usage du numérique par les élèves. La secrétaire d'Etat a promis de mettre en place un partenariat avec la ville pour répondre à la demande du Maire. La ministre a rencontré les élèves qui ont participé au projet Mini Yole de l'association An Ti Pal. Ce projet a été financé dans le cadre du contrat de ville. Il a pour objectif de développer la connaissance des enfants sur un patrimoine historique de la ville : la Yole ; de renforcer le lien intergénérationnel, et susciter la participation active des parents à la réussite du projet.

Une marche au cœur de Cité La Croix

La ministre s'est ensuite rendue à Cité La Croix. Elle a découvert le quartier en compagnie des habitants. Il s'agissait d'une exploration, avec un petit groupe de femmes des quartiers prioritaires afin d'observer et d'analyser avec précision les atouts ou les faiblesses de l'espace urbain de cette zone qu'elles empruntent quotidiennement. Ce quartier, compte tenu des difficultés socio-économiques que rencontrent les habitants, est inscrit en politique de la ville.

Inauguration du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Madame la ministre s'est ensuite rendue à l'Hotel de Ville pour la signature du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Afin d'assurer la complémentarité entre la prévention, la répression et la solidarité, la Ville du Robert s'est dotée d'un dispositif supplémentaire lui permettant de répondre plus efficacement à la problématique de la sécurité publique.

L'établissement d'un CLSPD, instance officielle de concertation et de coordination de tous les acteurs concernés par la prévention de la délinquance et la lutte contre l'insécurité, se définit donc comme un engagement sur :

Des objectifs communs :

Réduire la délinquance dans les zones de forte attractivité, renforcer la cohésion sociale en diminuant le sentiment d'insécurité et d'impunité dans les quartiers prioritaires notamment.

Des moyens à mobiliser pour la mise en œuvre de ce plan :

Gendarmerie nationale, police municipale, agents de médiation, gestion de proximité, contrat de ville...





Dominique WILLIAM, Brigitte MOUSSARD MARIE-LUCE,
David TORT, Nicole DINDAINE



La médiation sociale en milieu scolaire



La médiation en milieu scolaire entre dans le cadre de la politique de la ville. Il s'agit d'un dispositif national qui a donné des résultats positifs dans 155 écoles élémentaires et collèges entre 2012 et 2014.

La Caisse des Ecoles du Robert, en tant qu'acteur éducatif, a été sollicitée pour la réalisation du projet **Médiation Sociale en Milieu Scolaire** dans les établissements scolaires faisant partie des quartiers prioritaires de la ville du Robert mais également rattachés au Réseau d'éducation prioritaire, à savoir :

- Les écoles Maternelles de Cité La Croix et de Moulin à Vent ;
- Les écoles élémentaires de Pointe Lynch et de Moulin à Vent ;
- Les collèges Paul SYMPHOR et Robert III de Pontaléry.

Les objectifs du projet au sein et aux abords des établissements scolaires sont les suivants :

- Prévenir les comportements violents, le harcèlement, les incivilités et les risques ;
- Prévenir les décrochages scolaires par le développement de la relation école-famille-quartier ;
- Valoriser le potentiel des élèves par l'expression culturelle, sportive et citoyenne ;
- Intervenir dans des situations conflictuelles
- Assurer une présence rassurante et active aux abords des établissements scolaires
- Contribuer à l'amélioration du climat scolaire et lutter contre l'absentéisme
- Travailler en transversalité avec les acteurs scolaires

Aussi, afin de mener à bien le projet, 4 adultes relais ont été recrutés, au 1er janvier 2017, par la Caisse des Ecoles pour occuper les postes de médiateurs en milieu scolaire. Il s'agit de :

- Madame Nicole DINDAINE;
- Madame Brigitte MOUSSARD MARIE-LUCE ;
- Monsieur David TORT ;
- Madame Dominique WILLIAM.

Ces agents seront présents sur le temps scolaire et périscolaire.

Qu'est-ce que la médiation sociale :

La médiation sociale est un **processus de création et de réparation du lien social** et de **règlement des conflits** de la vie quotidienne dans lequel **un tiers impartial et indépendant** tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose.

Des médiateurs bien formés par le Centre de Valorisation des Acteurs de la Médiation (CVAM) :

En effet, afin de garantir la qualité et l'efficacité de leurs interventions, les 4 médiateurs de la Caisse des Ecoles ont bénéficié d'une formation sur les fondamentaux et les spécificités de la médiation scolaire. Celle-ci, dispensée par un expert certifié des politiques publiques de sécurité, Fabrice COULIS, avait pour objectif de :

- Définir le cadre et les missions du médiateur scolaire
- Connaître le fonctionnement du système éducatif français
- Communiquer et gérer les conflits en médiation
- Comprendre le harcèlement et sa complexité
- Construire un réseau de partenaires en milieu scolaire
- Rédiger et mener des projets à destination des enfants

Un cadre déontologique d'intervention bien défini :

Nos médiateurs, intervenant auprès des élèves et des collégiens, doivent se conformer à un certain nombre de règles juridiques et éthiques. Ce cadre délimite ce qui leur est autorisé et interdit dans le cadre de la loi.

Ces règles se déclinent sous 5 items :

- Discrétion et obligations vis-à-vis de la loi
- Neutralité et impartialité
- Respect des droits fondamentaux
- Négociation et dialogue
- Libre consentement et participation des publics.

Une collaboration active avec l'ensemble de la communauté éducative a été mise en place. En effet, le Rectorat, les Principaux des Collèges, l'inspecteur de la Circonscription de Trinité ont rencontré les médiateurs afin de définir leur cadre d'intervention.



Libre expression

Droit d'expression des groupes politiques du Conseil Municipal

L'article L. 212-27-1 du Code Général des Collectivités territoriales précise : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ».

Le groupe « L'Union des Forces Robertines »

Mes chers administrés,

Nous nous sommes mis en marche et nous avons gagné !

Nous avons vaincu les forces morbides du front national, véhiculant la supériorité de la race blanche et le racisme envers toutes les autres ; la xénophobie et l'exclusion de l'étranger ; la détestation et la haine des cultures et des langues minoritaires.

Nous avons choisi la puissance généreuse des valeurs républicaines, la liberté d'être, d'aller et venir en paix dans un monde ouvert, l'égalité entre tous les humains, la fraternité envers celui qui demande un peu de pain pour la faim et un peu d'eau pour la soif.

Nous avons ouvert notre porte à celui qui fuit la misère et la guerre.

Et nous voilà debout dans le vent, Nègres, fiers de notre identité, de notre dignité, de notre culture, de notre langue, de notre manière de vivre sous le soleil mêlant la gravité de nos actes à la joie de nos émotions.

Et nous sommes toujours en marche pour construire, ensemble, la France avec notre nouveau président Emmanuel MACRON.

Le Parti Régionaliste Martiniquais que je préside, trouve enfin un parti national qui correspond à son projet politique et à son engagement : Et droite et gauche !

Car nous refusons de choisir entre l'entreprise et les salariés qui sont les deux facettes d'une même unité,

Car nous refusons la production de richesse sans le partage en faveur d'une politique sociale équitable.

Et nous refusons l'uniformité d'une culture assimilationniste pour nous épanouir dans la diversité culturelle de chaque région qui construit l'unité de la Nation : une république plurielle et fraternelle.

L'Union des Forces Robertines s'inscrit dans cette même démarche : rassemblée autour des valeurs positives qui fondent une communauté : le sens de la parole donnée, de la responsabilité et aussi le respect du choix démocratique et de la décision du peuple.

Le changement ne se construit qu'avec la force populaire et la confiance du peuple est le précieux cadeau donné en retour de l'écoute, de l'attention, de la compassion et du don de soi.

C'est pourquoi nous vous appelons à rester vigilants pour préserver ces valeurs que nous devons transmettre aux générations futures.

D'autres défis sont à venir et nous devons nous tenir prêts car notre Martinique elle aussi ouvre une nouvelle page de son histoire.

L'espérance est toujours là, vibrante comme une flamme ardente.

Protégeons-la !

Pour l'Union de Forces Robertines, Chantal MAIGNAN

Le groupe « Le Robert qui gagne »

Texte non envoyé



Association pour l'émergence des personnes physiques et morales

Emergence Pro



Jocelyne Lorne,
Présidente de
l'association
EMERGENCE PRO

Marché agricole de Noël

L'Association EMERGENCE PRO, association loi 1901, a été créée en 2012 et s'est implantée sur la commune du Robert en Février 2015.

Présidente : Mme Ghislaine MARIELLO

Directrice : Mme Jocelyne LORNE

Siège social : 12 rue Vincent Allègre
97231 Le Robert

Téléphone : 0606 84 73 91 / 0596 67 99 31

L'Association EMERGENCE PRO a pour objectif de promouvoir toute action qui contribue au bien-être, à l'épanouissement et à l'évolution des individus, des familles, de l'entreprise.

Elle peut, à ce titre, intervenir dans tous les domaines concourant à améliorer la qualité de vie de ses membres, et tout particulièrement concernant l'action familiale et sociale, la jeunesse, la formation, l'accompagnement à la scolarité, l'accompagnement des personnes spécifiques (vivant en institution).

Les actions en cours :

- **Accompagnement scolaire** à domicile des enfants des quartiers prioritaires scolarisés à l'école primaire afin de soutenir les familles au niveau du suivi pédagogique pour une meilleure réussite scolaire.
- **Accompagnement par le biais de la méthode TOMATIS.** La Méthode TOMATIS est une pédagogie de l'écoute, pour une prise en charge intensive concernant les problèmes d'apprentissage, de communication, de concentration, d'hyperactivité, de stress, d'anxiété, d'impulsivité, de mémorisation, de langage...
- **En marche vers une dynamique d'insertion professionnelle** des parents des quartiers prioritaires à travers la mise en place d'ateliers
- **Soutien scolaire** des enfants scolarisés à l'école primaire (6 à 11 ans)
- **Conférences / débat** sur des thématiques liées à la parentalité afin d'amener les parents à mettre en place les conditions favorables pour un développement optimal de leur enfant.
- **Formations diverses** pour des salariés, demandeurs d'emploi et personnes en situation d'illettrisme.

Association An ti pal

Toute une symbolique, un héritage, le fer de lance de notre passé : la légendaire solidarité martiniquaise.

Notre association a pour vocation première d'œuvrer à la valorisation de notre patrimoine et plus particulièrement à celle d'une activité nautique unique au monde : la yole traditionnelle.

Le Robert étant l'un des berceaux de ce sport.

Son deuxième cheval de bataille est de :

- Fédérer progressivement par des actions gravitant autour d'ateliers
- Favoriser et valoriser le travail de nos jeunes enfants en faisant appel aux aptitudes manuelles, artisanales et sportives fortement liées au monde de la mer.

An ti Pal a donc relevé le défi, dans le cadre de la Politique de la Ville du Robert, en proposant :

- Un atelier de confection de mini yoles réalisées par des jeunes issus de ces quartiers prioritaires, sous la direction d'un professionnel et passionné en la matière, Mr FERDINAND Florent

Les valeurs que nous souhaitons prôner, voire réinstaurer, sont à l'image des valeurs d'un équipage de yole :

- **La Volonté, le Courage, le Goût de l'Effort**
- **La Cohésion**
- **La Solidarité**
- **Le Respect**
- **L'Engagement de soi**

Celles-ci constituent le fil conducteur de notre mission associative, portée par des membres demeurant fortement attachés au maintien du lien intergénérationnel.

An ti Pal se donne comme objectif de devenir, petit à petit, **An gwan fos** pour voguer sans encombre vers le **mieux-vivre ensemble** en complétant son champ d'intervention par la création d'une école d'apprentissage à la navigation.



Remise d'une yole à la secrétaire d'état Hélène Geoffroy



Construction d'une yole

EQUIPE DIRIGEANTE

Président	Steeve DE LA SALLE
Vice-présidente	Sylvie WILLIAM
Secrétaire	Laurie HELOISE SULIO
Secrétaire adjointe	Christelle ZOZIME
Trésorière	Cécile MARIE-LUCE
Trésorière Adjointe	Béatrice LIMER
Assesseur	Ménil BOUNGO





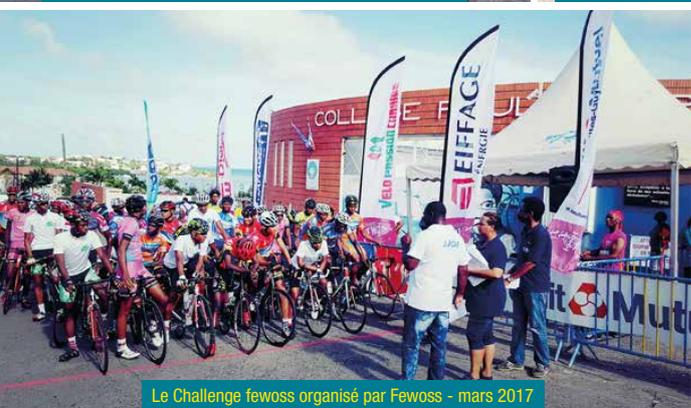
La Full Moon Run organisée par Madin'spacade - avril 2017



Pointe Savane Beach organisée par la crèche municipale - avril 2017



Moman pawol organisé par l'ASCLR - mars 2017



Le Challenge fewoss organisé par Fewoss - mars 2017



Tennis en fauteuil organisé par le Tennis Club du Robert - mars 2017



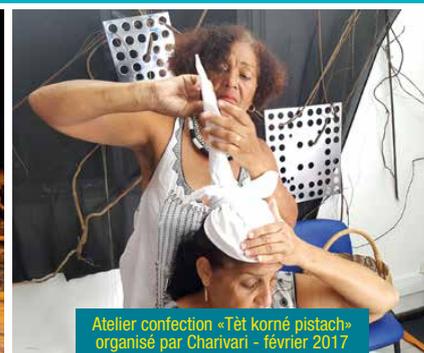
Exposition de Sandra Julvécourt organisée par l'OMCLR - mars 2017



L'animation de la Ville en images



Total Body Contionning organisée par la direction des sports - mars 2017



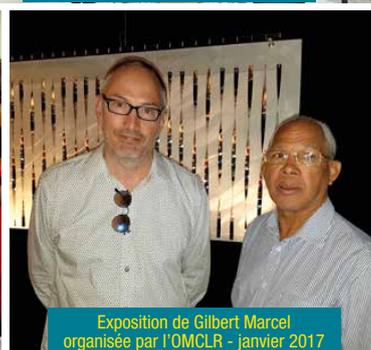
Atelier confection «Tèt korné pistach» organisé par Charivari - février 2017



Vidé en pyjama organisé par le service culturel - février 2017



Bal carnavalesque des aînés organisé par le CCAS - février 2017



Exposition de Gilbert Marcel organisée par l'OMCLR - janvier 2017



Fitness Vaval organisé par la direction des sports - février 2017



Parade carnavalesque des écoles organisée par le service éducation - février 2017



Marché agricole organisé par le LP de Four à Chaux - janvier 2017

Directeur de publication : Alfred Monthieux

Ont participé à la rédaction : Henri Marius, Fred Miram-Marthe-Rose, Mireille Jean Marie, Loïc Luscap, Steeve De La Salle, Bruno Lecomte, Philippe Vantou-Dumaine, Marceline Reschid, Christophe Barclais, Franck Symphon, Wilfrid Belhumeur, Xavier Limer, Jean Philippe Rigobert, Hélène Rabout, Eddy William, Marianne Bonnaire, Laurie Heloise-Sulio, Jocelyne Lorne et Cabinet du Maire

Coordination : Eddy William - **Conception et correction :** Commission Communale de Communication et Cabinet du Maire

Crédit photos : Eddy William - Fred Miram Marthe-Rose

Mise en page et impression : Caraïb Ediprint - **Tirage :** 10 000 exemplaires

Date de parution : Mai 2017
rue Vincent Allègre - 97231 Le Robert - Tél. 05 96 65 10 05

Retrouvez la ville du Robert sur :

